

MANIFESTE DE SOLIDARITÉ SYNDICALE POUR LES DROITS DU PEUPLE SAHRAOUI

Le mouvement syndical dans de nombreux pays a été l'un des piliers essentiels de la solidarité internationale avec les peuples colonisés et a toujours soutenu la lutte du peuple du Sahara occidental pour l'autodétermination et l'indépendance.

Réunis à la rencontre de solidarité syndicale à Lisbonne, le 29 novembre 2024, à la veille de la 48e Conférence de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), nous saluons la lutte et la résistance du peuple et des travailleurs sahraouis contre l'occupation du Royaume du Maroc. Nous saluons en particulier le rôle incontournable de l'Union générale des travailleurs de Saguia el Hamra et Rio de Oro (UGTSARIO) dans l'organisation des travailleurs sahraouis dans les camps de réfugiés en Algérie, dans la diaspora et dans le territoire occupé par le Maroc, un rôle indispensable pour la libération du peuple sahraoui, comme cela a été démontré depuis 50 ans.

Nous appelons les structures représentatives des travailleurs, au niveau régional, national et international, à renforcer leur engagement ferme aux côtés du peuple sahraoui dans sa lutte pour ses droits légitimes à la liberté, à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes consacrés par le droit international.

Nous dénonçons le soutien et la complicité de l'Union européenne et des gouvernements, en particulier la France et l'Espagne, les États-Unis d'Amérique et Israël envers l'occupation marocaine et son non-respect du droit international, ainsi que les atteintes aux droits sociaux, économiques et du travail du peuple sahraoui.

Nous saluons les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 4 octobre 2024, qui, au terme d'un processus judiciaire de plus de 10 ans, invalident les accords commerciaux signés entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc, car ils incluaient le territoire non autonome du Sahara occidental et ses ressources naturelles sans le consentement du peuple sahraoui. Cette réaffirmation claire de la légalité internationale renforce notre détermination à lutter pour la justice et ouvre de nouvelles perspectives d'intervention pour les communautés solidaires et le Front Polisario, reconnu comme le représentant légitime du peuple sahraoui.

En identifiant les défis actuels auxquels le peuple sahraoui est confronté, nous mettons en lumière les questions clés suivantes, qui constituent la base de notre action de solidarité :

1. Seul le peuple sahraoui peut décider de son avenir. Les efforts doivent être intensifiés pour garantir le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, notamment par la tenue d'un référendum libre et équitable.
2. L'ONU, en tant que communauté de nations, ainsi que son Conseil de sécurité, ont la responsabilité de concrétiser cet acte démocratique, mais aussi la société civile, y compris le monde syndical, et les communautés de tous les pays, dans la mesure où il s'agit d'un processus de décolonisation inachevé. L'existence de cette dernière colonie en Afrique est un affront aux principes et pratiques d'émancipation dans lesquels nous nous reconnaissons au XXIème siècle.

3. L'injustice provoque la résistance, qui conduit à un renforcement de la répression, dans un cercle vicieux imparable. Nous exprimons notre plus ferme condamnation des violations continues des droits de l'homme commises par le régime marocain dans le territoire occupé du Sahara occidental, violations incluant :

- les politiques de discrimination raciale, de marginalisation et d'exclusion systématique à l'encontre de la population sahraouie;
- l'accaparement des terres et l'exploitation illégale des ressources naturelles sahraouies, en violation des conventions internationales et des arrêts de la CJUE et de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples;
- la persécution et les arrestations arbitraires de militants sahraouis et de défenseurs des droits de l'homme, la torture, les procès fondés sur de fausses preuves, les disparitions involontaires, les condamnations illégales et disproportionnées, l'emprisonnement dans des conditions inhumaines et les exécutions sommaires;
- la promotion de l'installation de colons marocains, le soutien à la construction de nouvelles colonies pour les accueillir et occuper le territoire, ainsi que l'encouragement à l'émigration des jeunes sahraouis;
- le siège médiatique du territoire, à travers une politique systématique d'expulsions et de déportations de défenseurs des droits humains (300 cas documentés en 10 ans).

4. Dans ce contexte, nous exigeons la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques sahraouis (comme l'ont demandé les experts du Conseil des droits de l'homme de l'ONU), la protection des civils dans le territoire occupé et l'accès libre et sans entrave des observateurs et des missions internationales.

5. Nous exigeons également le plein respect des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne relatifs aux ressources naturelles sahraouies, ainsi qu'un changement rapide des politiques et pratiques en ce sens de la part de l'Union européenne et de ses États membres.

Le renforcement de la solidarité syndicale est une composante essentielle de cette lutte. Nous appelons à la création de réseaux syndicaux au niveau régional et international pour soutenir la juste cause du peuple sahraoui. Nous réaffirmons également notre soutien à l'Union générale des travailleurs de Saguia el Hamra et Rio de Oro (UGTSARIO) dans sa mission de défense des droits politiques, économiques et sociaux des travailleurs sahraouis.

Nous invitons ces réseaux à élaborer une carte d'action solidaire, c'est-à-dire des plans d'action conjoints qui leur permettront de :

- sensibiliser les milieux syndicaux et les forums syndicaux internationaux à la question sahraouie;
- encourager la coordination entre les structures de représentation des travailleurs afin de lutter contre le colonialisme et de promouvoir la justice sociale, en prenant le Sahara occidental comme exemple de lutte et de résistance qui mérite solidarité et soutien.
- Défendre les principes d'équité, d'égalité et de justice pour les travailleurs sahraouis partout où cela est possible.

Nous renouvelons notre engagement à soutenir la lutte du peuple sahraoui et à œuvrer pour construire un avenir basé sur la paix, la justice et la dignité pour tous les peuples.

Pour un Sahara occidental libre et indépendant!

Lisbonne, 29 novembre 2024

[Les souscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2025].